



ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES  
ET LA VICTIMATION DANS LES MILIEUX DE VIE

Questionnaire et mode d'emploi incluant  
un outil informatique pour faciliter la saisie,  
le traitement et l'analyse des données

[ vivre en sécurité > se donner les moyens ]  
vol. 5



**ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES  
ET LA VICTIMATION DANS LES MILIEUX DE VIE**

**Questionnaire et mode d'emploi incluant  
un outil informatique pour faciliter la saisie,  
le traitement et l'analyse des données**

**[ vivre en sécurité > se donner les moyens ]  
vol. 5**



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE  
VILLES ET VILLAGES  
EN SANTÉ

*Institut national  
de santé publique*

**Québec**

Avec la collaboration de :

• Ministère de la Sécurité publique

## AUTEURS

Louise Marie Bouchard  
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Monique Rainville  
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Pierre Maurice  
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Robert Lavertue  
Direction de la prévention et de l'organisation policière, Ministère de la Sécurité publique

Dominique Gagné  
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Mélanie Tessier  
Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

## SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Pierre Maurice  
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

## COLLABORATION

Denis Hamel  
Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

## GRILLE TYPOGRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

N Pixel

## CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA PAGE COUVERTURE

Lucie Chagnon

## REMERCIEMENTS

*Ce guide a été réalisé à l'intérieur du projet « Enquête sur la sécurité et la victimation des personnes : phase II ». Ce projet est financé en partie par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada. Le financement et la réalisation de ce projet ont été recommandés par le ministère de la Sécurité publique du Québec.*

**Canada**

**Québec** 

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) au :*

*<https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca). Les données contenues dans le document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.*

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2015

ISSN : 1917-8506 (PDF)

ISBN : 978-2-550-74528-0 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Gouvernement du Québec (2015)

## Collection [ vivre en sécurité > se donner les moyens ]

Ce document fait partie d'une collection produite dans le but de favoriser et soutenir la promotion de la sécurité dans les milieux de vie. Il est à noter que les volumes 6 à 12 constituent les principaux éléments d'une trousse diagnostique de sécurité développée à l'intention des collectivités locales. À ce jour, la collection est composée des volumes suivants :

*Veillez prendre note que la liste des volumes de la collection [Vivre en sécurité, se donner les moyens] présentée dans les volumes 6, 10, 11, 12 et 13 publiés avant 2011 diffère de la présente liste.*

### VOLUME 1

Renée Levaque, Laurence Le Hénaff et Pierre Maurice. *Formation pour l'amélioration de la sécurité et la prévention de la criminalité à l'intention des collectivités locales*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006.

### VOLUME 2

Josephina Alvarez. *Réalisation d'un diagnostic de sécurité. Trousse à l'intention des collectivités locales – Les diagnostics locaux de sécurité : une étude comparée pour mieux comprendre et mieux agir*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006.

### VOLUME 3

Julie Laforest. *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2007.

### VOLUME 4

Dominique Gagné, Julie Laforest et Pierre Maurice. *Guide d'analyse de la violence conjugale sur un territoire*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2016.

### VOLUME 5

Louise Marie Bouchard, Monique Rainville, Pierre Maurice et Dominique Gagné. *Enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie – Questionnaire et mode d'emploi incluant un outil informatique pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse des données*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2015.

### VOLUME 6

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice et Monique Rainville. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

## **VOLUME 7**

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice, Daniel Rochette et Robert Lavertue. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide de réalisation du portrait général du milieu*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

## **VOLUME 8**

Louise Motard. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide sur l'analyse de la criminalité à partir des statistiques officielles – 2<sup>e</sup> édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

## **VOLUME 9**

Catherine Goulet-Cloutier, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

## **VOLUME 10**

Monique Rainville, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'organisation d'un forum de discussion – 2<sup>e</sup> édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

## **VOLUME 11**

Julie Laforest, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'organisation d'entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés – 2<sup>e</sup> édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

## **VOLUME 12**

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice et Monique Rainville. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'observation directe d'un milieu au regard de sa sécurité – 2<sup>e</sup> édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

## **VOLUME 13**

Julie Laforest, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2010.

## Remerciements

Ce guide est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Il a été réalisé grâce aux judicieux conseils d'une somme considérable d'experts en méthode ou d'experts relatifs aux sujets couverts par le questionnaire. Nous désirons remercier tout particulièrement Jasline Flores, Denis Hamel, Renée Levaque, Michel Ouellet, Éric Skulski et Louis Poirier.

Nous désirons également remercier l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour leur soutien méthodologique à l'occasion des enquêtes réalisées lors de la validation du questionnaire.

Nous tenons à préciser que les informations et positions exprimées dans tous les documents de la *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales* n'engagent d'aucune manière les personnes mentionnées précédemment, pas plus que leur organisation d'appartenance.





## À propos de ce guide...

Dans le cheminement habituel de planification d'une enquête, il faut décider s'il faut créer un nouveau questionnaire ou en utiliser un déjà existant qui correspond à nos objectifs. La conception d'un questionnaire étant une tâche assez complexe, il est souvent plus avantageux d'en utiliser un déjà élaboré et validé. Si votre objectif est d'apprécier les problèmes de sécurité tels qu'ils sont vécus ou perçus par la population d'un territoire donné, le *Questionnaire d'enquête sur la sécurité des personnes et la victimation<sup>1</sup> dans les milieux de vie* pourrait répondre à votre besoin.

Le présent guide vise à assurer une utilisation optimale du questionnaire nommé ci-dessus ainsi que des outils informatiques conçus pour la saisie et le traitement des données<sup>2</sup> qu'il accompagne. Pour ce faire, l'utilisateur devra avoir réuni un certain nombre de conditions avant de procéder aux activités qui y sont décrites, c'est-à-dire que :

- les objectifs du projet sont bien définis ;
- les décisions de nature administrative pour la réalisation de l'enquête sont arrêtées ;
- les ressources humaines, financières et matérielles disponibles sont connues ;
- le territoire couvert par l'enquête est délimité ;
- la population cible est établie ;
- le plan d'échantillonnage est déterminé<sup>3</sup>.

Il est à noter que le présent guide est essentiellement dédié à l'utilisation du questionnaire qu'il accompagne. Il est complémentaire au *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*. Ce dernier a pour objectif de connaître le processus général sur le comment mener une enquête. Nous vous suggérons de le parcourir si vous n'êtes pas familier avec les méthodes d'enquête.

Le présent guide d'accompagnement a été conçu de manière à optimiser l'autonomie des acteurs du milieu dans le processus de réalisation d'une enquête à l'aide des outils produits. Il faut toutefois convenir que certaines activités peuvent nécessiter d'avoir recours à des personnes ayant des compétences particulières. Il peut arriver que certains de vos partenaires aient les compétences recherchées et qu'ils puissent être mis à contribution à un moment ou à un autre de la collecte, du traitement ou de l'analyse des données. Si ce n'est pas le cas, ce peut être une occasion de solliciter certaines ressources pour vous aider dans la réalisation de votre projet telles que des personnes des milieux collégial ou universitaire, des directions de santé publique ou tout autre organisme susceptible de soutenir vos activités.

- 
1. Dans ce guide, la victimation est définie comme « le fait qu'une personne ait été victime d'un acte qui porte atteinte à sa personne ou à ses biens ». Sébastien Roché, *Insécurité et libertés*, collection L'épreuve des faits, Seuil, France, 1994, p. 25. Le terme victimisation est également couramment utilisé.
  2. Tous ces dispositifs sont disponibles dans le site Internet : <https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>
  3. Tous ces éléments sont présentés dans le *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*.



## Table des matières

Un aperçu général .....	IX
Comment se repérer dans ce guide .....	XI

### 1.

<b>Démarche préalable</b> .....	1
<b>STATUER SUR LE MODE D'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE</b> .....	1
<b>DÉTERMINER LE NIVEAU DE DÉTAILS DÉSIRÉ</b> .....	3
<b>PRENDRE EN COMPTE LE CHEMINEMENT SELON LE QUESTIONNAIRE UTILISÉ</b> .....	4

### 2.

<b>Préparer et adapter le questionnaire</b> .....	5
<b>DÉCIDER DES QUESTIONS À RETENIR</b> .....	5
<b>ADAPTER LA FORMULATION EN FONCTION DU CONTEXTE</b> .....	5
<b>DÉTERMINER LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ</b> .....	6

### 3.

<b>Préparer la collecte des données</b> .....	7
<b>PRENDRE EN COMPTE DIFFÉRENTES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES</b> .....	7
Respect du consentement libre et éclairé .....	7
Respect de la vie privée et des renseignements personnels .....	8
Prise en compte de la vulnérabilité de la personne et la réduction des inconvénients .....	9
<b>RÉDIGER LE TEXTE DE PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ</b> .....	10
Information nécessaire au consentement libre et éclairé .....	10
Consignes au répondant .....	10
<b>ASSURER LA SÉCURITÉ DES RÉPONDANTS ET DES INTERVIEWEURS</b> .....	11
<b>MAXIMISER LA VALEUR DES RÉPONSES OBTENUES</b> .....	13
<b>DÉTERMINER LA CONDUITE À TENIR FACE À UNE SITUATION PUNISSABLE PAR LA LOI</b> .....	13
<b>FORMER LES INTERVIEWEURS</b> .....	14
Formation générale .....	14
Formation complémentaire si le questionnaire comporte des questions sensibles .....	17

## 4

<b>Saisir, valider et organiser les données</b> .....	19
<b>OUTIL DE SAISIE EN FORMAT ACCESS</b> .....	19
<b>OUTIL DE SAISIE EN FORMAT EXCEL</b> .....	20
<b>COMMENT SE PROCURER LES OUTILS DE SAISIE ?</b> .....	22
<b>LA FORMATION PRÉCÉDANT LA SAISIE</b> .....	22
<b>VALIDATION ET CORRECTION, SAISIE EN DIFFÉRÉ SEULEMENT</b> .....	23
<b>ORGANISER LES DONNÉES</b> .....	23
<b>Documentation utilisée pour la rédaction de certaines sections</b> .....	27

## ANNEXES

Ces annexes sont disponibles en format électronique à l'adresse suivante :

<https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>

- Annexe 1 – Thèmes et questions abordés dans le questionnaire
- Annexe 2 – Sources utilisées pour la composition du questionnaire
- Annexe 3 – Critères d'éligibilité
- Annexe 4 – Formulaire de consentement
- Annexe 5 – Formulaire d'engagement à la confidentialité
- Annexe 6 – Exemple d'un questionnaire sur la violence subie à utiliser dans un contexte d'entrevue en face-à-face
- Annexe 7 – Sujets à aborder avec les intervieweurs lorsqu'un questionnaire comporte des questions sensibles
- Annexe 8 – Questionnaire d'enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie
  - version administrée par un intervieweur, victimation sommaire (INT1)
- Annexe 9 – Questionnaire d'enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie
  - version administrée par un intervieweur, victimation détaillée (INT2)
- Annexe 10 – Questionnaire d'enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie
  - version autoadministrée, victimation sommaire (AUTO1)
- Annexe 11 – Questionnaire d'enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie
  - version autoadministrée, victimation détaillée (AUTO2)
- Annexe 12 – Instructions pour l'utilisation de l'outil de saisie en format Access
- Annexe 13 – Instructions pour l'utilisation de l'outil de saisie en format Excel

## Un aperçu général

Parce que les réalités d'une population sont nombreuses et peuvent varier d'un milieu de vie à l'autre (quartier, municipalité, arrondissement, paroisse, quadrilatère, etc.) le *Questionnaire d'enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie*<sup>4</sup> prend appui sur une définition de la sécurité qui se veut suffisamment inclusive pour répondre à l'ensemble des préoccupations potentielles d'une population. Cette définition a inspiré celle proposée dans le document *Sécurité dans les milieux de vie – Guide à l'intention des municipalités*<sup>5</sup>. Elle est présentée dans l'encadré ci-contre. C'est en vertu de cette dernière que les thèmes énoncés ci-dessous ont été retenus.

Ce questionnaire se divise en trois sections. La section A regroupe les questions visant à vérifier l'éligibilité du répondant et à déterminer le répondant qualifié pour répondre au questionnaire dans le cas où il y a plus d'une personne dans le ménage.

La section B rassemble plusieurs questions sur la sécurité permettant de couvrir une vaste gamme de sujets. Seules les questions permettant de recueillir une information inédite (ou non disponible par d'autres sources d'informations) et portant sur des enjeux sur lesquels il est possible d'agir localement ont été retenues. Ces questions sont regroupées autour des thèmes<sup>7</sup> suivants :

- la perception de la sécurité ;
- la perception du risque liée à la fréquentation des espaces publics ;
- la perception du désordre et des incivilités ;
- la cohésion et la paix sociales ;
- les comportements de protection ou d'évitement ;
- la satisfaction quant à certains services ;
- la participation communautaire ou citoyenne ;
- l'expérience de victimation ;
- le recours à des services d'aide ;

**Définition de la sécurité**  
« La sécurité est un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien être des individus et de la communauté<sup>7</sup>. »

4. Au milieu des années 2000, le questionnaire a été validé à deux reprises dans le cadre d'enquêtes téléphoniques auprès de ménages privés, à l'échelle de la province de Québec de même qu'à l'échelle de différents territoires et milieux de vie dont une municipalité régionale de comté (MRC) de la région métropolitaine de recensement de la ville de Montréal, une MRC composée de municipalités de moins de 10 000 habitants et un arrondissement d'une grande ville.

5. Ce document est disponible à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>

6. P. Maurice, M. Lavoie, R. Levaque, A. Chapdelaine, H. Bélanger-Bonneau, L. Svanström, L. Laflamme, R. Andersson et C. Romer, *Sécurité et promotion de la sécurité : aspects conceptuels et opérationnels*, Québec, Centre collaborateur OMS du Québec pour la promotion de la sécurité et la prévention des traumatismes, 1998, p. 8.

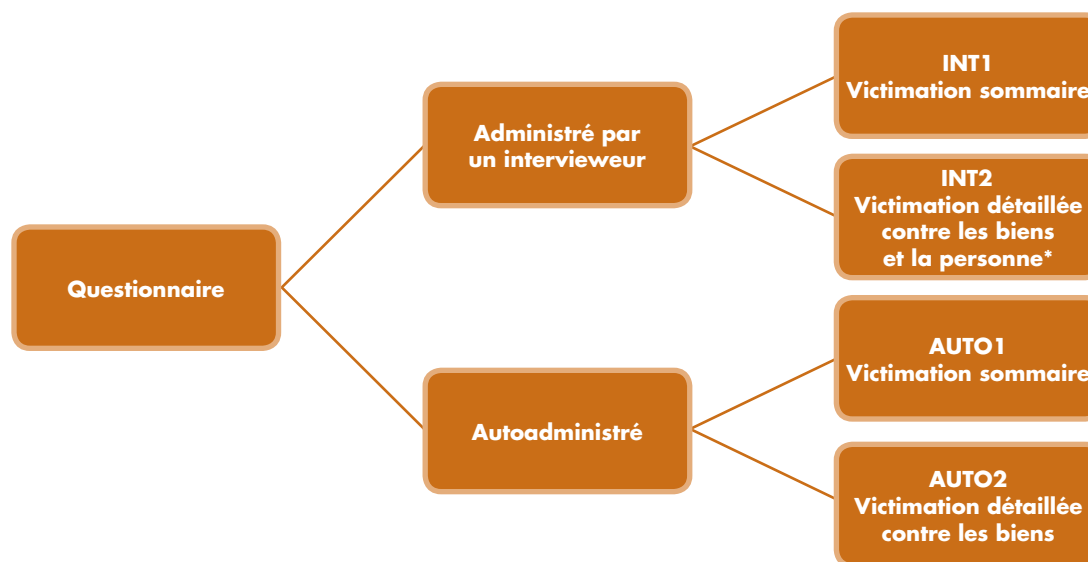
7. Voir l'annexe 1 pour connaître tous les thèmes couverts dans le questionnaire et le sujet abordé par chacune des questions et l'annexe 2 pour la connaître la source des questions qui composent le questionnaire.

- les accidents subis ;
- le risque suicidaire.

Enfin, la section C réunit l'ensemble des questions permettant de décrire les caractéristiques sociodémographiques de la population ayant participé à l'enquête.

Il est important de noter que plusieurs choix s'imposent au regard du mode de collecte des données, des questions à retenir et du niveau de détails souhaité. En fonction de ces choix, quatre versions du questionnaire sont disponibles. La figure 1 présente ces différentes versions<sup>8</sup>.

**Figure 1. Versions du questionnaire selon le mode de collecte et le niveau de détails des questions portant sur la victimation**



\* Les questions sur la victimation contre la personne sont des questions jugées sensibles.

Outre le questionnaire, un dispositif de saisie et de traitement des données est rendu disponible en deux formats : Microsoft Access et Microsoft Excel<sup>9</sup>. Le choix du format est fonction de vos besoins et est tributaire de la version finale du questionnaire que vous utiliserez (voir la section Saisir, valider et organiser les données).

Par ailleurs, pour vous aider à faire les meilleurs choix, il serait préférable que vous lisiez tout le document pour connaître l'ensemble des avenues et leurs impacts possibles sur le déroulement des activités de l'enquête. Pour faciliter la consultation de ce guide après cette première lecture, vous trouverez à la page 4 une figure résumant le cheminement à effectuer pour chacune des versions du questionnaire (figure 2). Ainsi, son utilisation aidera à vous diriger vers les sections du guide les plus pertinentes pour vous selon la version retenue.

8. Les différentes versions du questionnaire sont présentées aux annexes 8 à 11 de ce document. Elles sont également disponibles sur le site <https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes> en format MS Word.

9. Ces fichiers sont téléchargeables à partir du site internet : <https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPREND QUATRE SECTIONS.

# Comment se repérer dans ce guide

La première section présente les différentes actions à poser pour choisir le questionnaire. Cette section inclut une figure résumant le cheminement selon la version du questionnaire retenu.

1

DÉMARCHE  
PRÉALABLE

La deuxième section explique comment préparer et adapter le questionnaire aux besoins d'un projet particulier.

2

PRÉPARATION DU  
QUESTIONNAIRE

La troisième section est réservée aux considérations éthiques et la formation des intervieweurs, le cas échéant.

3

PRÉPARATION DE  
LA COLLECTE

La quatrième section décrit les outils de saisie qui accompagnent les différentes versions du questionnaire. Elle présente également le contenu de la formation dédiée aux personnes responsables de la saisie.

4

TRAITEMENT  
DES DONNÉES





## Démarche préalable

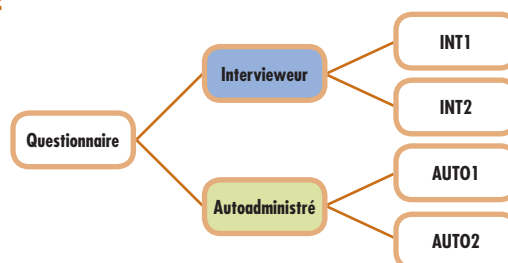
Cette étape va vous permettre de statuer sur le mode d'administration du questionnaire et déterminer le niveau de détails de l'information recherchée. Une fois cette démarche complétée, vous serez à même de faire votre choix parmi les quatre versions offertes.

1

DÉMARCHE  
PRÉALABLE

### STATUER SUR LE MODE D'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Les versions du questionnaire diffèrent selon le mode d'administration désiré soit à l'aide d'un intervieweur ou autoadministré. Dans le cas du questionnaire administré par un intervieweur, la formulation assure la fluidité nécessaire aux échanges entre ce dernier et un répondant. Dans celui qui est autoadministré, la mise en page et la formulation des questions visent à en faciliter la compréhension et la manipulation pour la personne qui doit y répondre. L'encadré présente l'exemple d'une même question formulée différemment en fonction du type de questionnaire.



Le choix entre la version avec un intervieweur et la version autoadministrée dépend de plusieurs paramètres. Pour ce faire, les questions suivantes sont à considérer<sup>10</sup> à la lumière de la liste des avantages et des inconvénients présentés au tableau 1 :

#### Formulation dans la version intervieweur :

*De façon générale, est-ce que vous êtes très, assez, peu ou pas du tout satisfait du travail effectué dans votre quartier par ce service de police ?*

#### Formulation dans la version autoadministrée :

*Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard du travail effectué par les policiers dans votre quartier ?*

Très satisfait

Assez satisfait

Peu satisfait

Pas du tout satisfait

- La population cible a-t-elle des caractéristiques à considérer dans le choix de la méthode ? Par exemple, est-ce que les personnes ont des limitations auditives ou visuelles (aînés), linguistiques (population immigrante) ou de lecture (analphabétisme, faible niveau de scolarité).
- Anticipez-vous chez les répondants des difficultés pour répondre au questionnaire en raison de sa longueur ou de la présence de questions trop complexes ?
- Combien de personnes peuvent participer à la réalisation de l'enquête (enquêteurs, personnes responsables de la saisie, du traitement, de l'analyse, etc.) ?
- Quel est le budget alloué à l'exercice ?

10. Ces questions sont inspirées du *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*, p. 16.

**Tableau 1 Avantages et inconvénients associés au mode d'administration d'un questionnaire<sup>11</sup>**

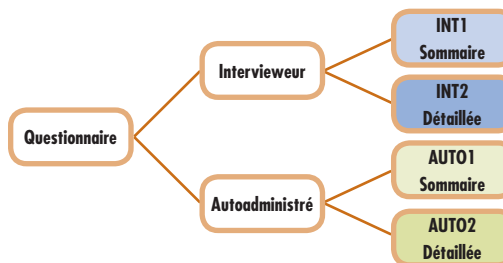
Mode	Avantages	Inconvénients
À L'AIDE D'UN INTERVIEWEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Taux de réponse élevé pour l'ensemble du questionnaire ou pour une partie des questions (taux de réponse partielle).</li> <li>● Il est possible de contrôler l'ordre des questions et des réponses (par exemple, un participant ne peut pas changer la réponse à la question 3 après avoir lu la question 5).</li> <li>● Respect des sauts de question<sup>13</sup>.</li> <li>● Dans le cas où un participant choisit de cesser de répondre, tout son questionnaire n'est pas perdu.</li> <li>● Les réponses obtenues sont spontanées et le participant ne peut consulter d'autres personnes avant de répondre.</li> <li>● Il est possible de demander un complément de réponse ou la clarification d'une réponse ambiguë et en contrepartie, le répondant peut demander une clarification auprès de l'intervieweur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plus coûteux que le mode autoadministré.</li> <li>● Réponses souvent moins franches parce que le participant peut être soucieux de donner une réponse « socialement désirable », ce qui biaise les résultats.</li> </ul>
QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Moins coûteux.</li> <li>● Réponses plus franches en raison de l'anonymat de l'exercice.</li> <li>● Le participant dispose de tout le temps requis pour répondre au questionnaire.</li> <li>● Le participant peut réfléchir à ses réponses.</li> <li>● Le questionnaire peut comprendre des aides visuelles (cartes, schémas, etc.).</li> <li>● Le questionnaire peut être plus long.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les gens oublient souvent de répondre au questionnaire.</li> <li>● Taux de réponse généralement très faible.</li> <li>● Il est impossible de contrôler l'ordre de réponse aux questions.</li> <li>● En cas d'abandon, la totalité du questionnaire est perdu.</li> <li>● On ne peut pas demander des précisions sur les réponses données.</li> </ul>

11. Ce tableau est inspiré du tableau 1 dans le *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*, p. 17.

12. Dans un questionnaire, les sauts de question sont des consignes pour éviter d'aborder des questions non pertinentes pour le répondant. Ils prennent généralement la forme d'une phrase introductive, d'un simple « Passer à la question ... » ou « PAQ n° ... » vis-à-vis d'une réponse particulière. Par exemple, si une section de questionnaire s'adresse plus particulièrement à des propriétaires de maison, une instruction de type « saut de question », inscrite au début de cette section, inciterait à passer directement à la section suivante dans le cas des locataires.

## DÉTERMINER LE NIVEAU DE DÉTAILS DÉSIRÉ

Pour chacun des modes d'administration du questionnaire, deux niveaux de détails ont été prévus pour les questions de victimation, soit une version sommaire et une version détaillée.



**Victimation sommaire** Dans ces versions, les questions sur la victimation se limitent à deux questions générales se rapportant à deux catégories d'infractions reconnues au *Code criminel* : 1) avoir été victime d'un crime contre la propriété ou les biens ; 2) avoir été victime d'un crime contre la personne.

**Victimation détaillée** Dans ces versions, le questionnaire permet d'investiguer un ensemble de problèmes à l'aide d'une série de questions se rapportant à chacun d'eux. Il est à noter que dans le cas présent, la version intervieweur et la version autoadministrée sont différentes.

Dans la version intervieweur, les dix problèmes suivants sont investigués : 1) vol de véhicule moteur ; 2) vol d'accessoire automobile, d'un objet dans un véhicule ou d'un acte de vandalisme sur un véhicule ; 3) pénétration du domicile, du garage, de la remise ou d'une autre dépendance pour voler quelque chose ou tentative de ; 4) vandalisme sur la résidence ou un bien ; 5) fraude ; 6) autre type de vol ; 7) vol qualifié sans spécification de la présence d'une arme ; 8) avoir été attaqué, agressé, ou frappé, chez soi ou dans le quartier ; 9) avoir été empêché d'entretenir des contacts avec famille, amis ou voisins ; 10) avoir été injurié, intimidé, harcelé ou menacé.

Dans la version autoadministrée, les questions se rapportant aux trois derniers problèmes (8, 9 et 10) ont été retirées afin de ne pas porter atteinte à la sécurité du répondant. En effet, la présence d'un questionnaire à domicile comportant des questions sur la violence subie ou le fait d'y répondre pourraient inciter une réaction agressive de la part d'une personne violente partageant le même domicile.

L'utilisation de l'une ou l'autre de ces options dépend de la nature ou du type de problème de victimation attendu et des besoins en information sous-jacents.

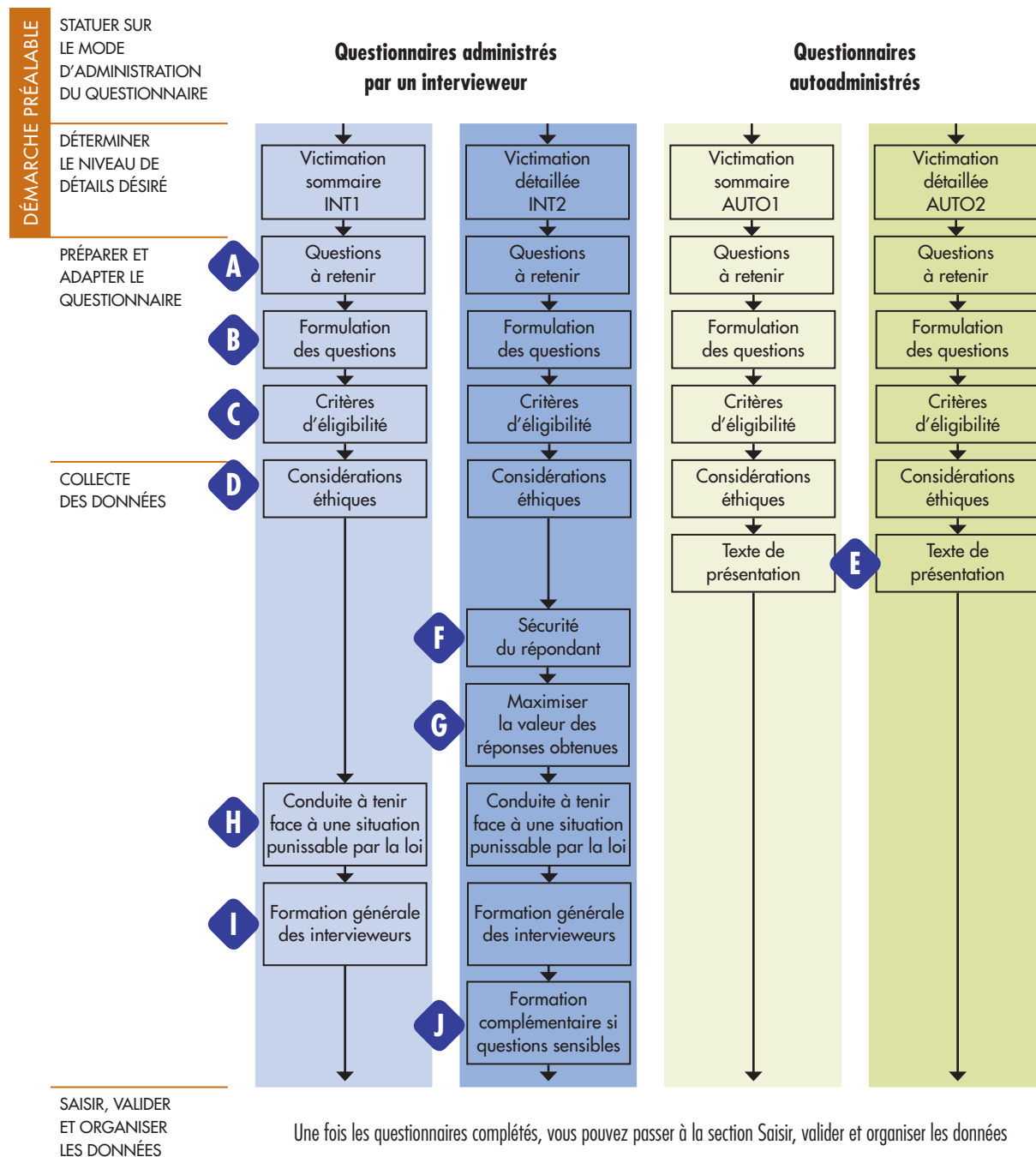
Si vous avez des raisons de croire qu'il y a beaucoup de problèmes de criminalité contre la propriété ou contre la personne dans le milieu ciblé, il peut être important d'investiguer plus en détail. Selon la fréquence présumée de ces problèmes, vous déciderez d'utiliser la version détaillée en conservant l'ensemble des questions de victimation ou seulement certaines qui réfèrent à des problèmes particulièrement préoccupants pour le milieu de vie ciblé. Faire un choix judicieux est d'autant plus pertinent que chaque question représente des coûts, des ressources et du temps.

## PRENDRE EN COMPTE LE CHEMINEMENT SELON LE QUESTIONNAIRE UTILISÉ

À cette étape-ci, suite aux décisions déjà prises quant au mode d'administration et du niveau de détails désiré, vous avez choisi une des quatre versions du questionnaire. Afin de faciliter la lecture du document et la prise en compte des considérations particulières à chaque version, la figure 2 ci-contre propose un cheminement qui leur est propre. À chaque étape de ce cheminement, une lettre au centre d'un losange vous indique l'endroit où trouver l'information pertinente à sa réalisation.



**Figure 2. Cheminement selon le questionnaire utilisé**



## Préparer et adapter le questionnaire

Cette étape va vous permettre d'adapter le questionnaire en fonction de votre contexte et de vos besoins de connaissance. C'est également à cette étape que vous devrez penser à la façon de minimiser les problèmes éthiques liés à l'administration de questions sensibles<sup>13</sup>.

### A DÉCIDER DES QUESTIONS À RETENIR

Comme il a été souligné précédemment, le questionnaire proposé couvre un éventail assez large de thèmes qui peuvent avoir une importance inégale selon le milieu. En fonction des réalités de ce dernier et des objectifs poursuivis dans l'enquête, certaines questions peuvent alors être jugées non pertinentes. C'est pourquoi, des questions, sujets ou thèmes peuvent être retranchés du questionnaire<sup>14</sup>. Par exemple, si votre milieu de vie n'a pas de transport en commun, il est évidemment inutile d'inclure la question sur les risques perçus lorsque les personnes utilisent ou attendent un transport en commun.

Il faut prendre garde de ne pas enlever des questions uniquement sur la base d'un *a priori* que tel problème n'existe pas dans la communauté. Certains problèmes peuvent en effet être bien présents mais évoluer de façon plus discrète. C'est fréquemment le cas lorsqu'il s'agit d'un problème relevant de la sphère du privé comme celui de la violence conjugale.

### B ADAPTER LA FORMULATION EN FONCTION DU CONTEXTE

Règle générale, il ne faut pas modifier le libellé des questions puisque le questionnaire a été validé ainsi. Il y a des exceptions à cette règle pour tenir compte des besoins particuliers des milieux. C'est le cas de la référence au **milieu ciblé** (quartier *versus* autres territoires possibles), de la **fenêtre temporelle retenue**

**Précision sur le milieu**  
*Si le milieu ciblé n'est pas une unité territoriale reconnue, il faudra vous assurer que le répondant en reconnaît correctement les limites. Dans un tel cas, vous pouvez utiliser le mot « milieu de vie » que vous définirez précisément en dessinant les contours sur une carte ou en le décrivant au répondant.*

(deux ans *versus* une unité temporelle inférieure à deux ans), et des **questions sur l'éligibilité** (voir l'annexe 3).

Par défaut, le **milieu de vie** considéré dans les questionnaires disponibles est le quartier. Si vous ciblez un milieu différent dans votre enquête, il faudra alors utiliser le mot qui y correspond : nom de la municipalité, de l'arrondissement, du quadrilatère, de la paroisse, etc.

13. Les questions sensibles sont des questions que les personnes interrogées pourraient juger, pour des motifs personnels, trop indiscretes ou inconvenantes. Cette définition est inspirée de : Institut national d'études démographiques (INED), page consultée le 23 octobre 2012 [[http://teo.site.ined.fr/fr/le\\_contenu\\_de\\_l\\_enquete/les\\_questions\\_sites\\_sensibles](http://teo.site.ined.fr/fr/le_contenu_de_l_enquete/les_questions_sites_sensibles)].

14. Si vous retirez certaines questions, il ne vous sera plus possible d'utiliser le fichier de saisie en format Microsoft Access dont il sera question à la section Saisir et traiter les données recueillies. Par contre, il sera possible d'utiliser celui en format Microsoft Excel. Notez également que si vous ajoutez des questions, vous devrez construire votre propre outil de saisie.

Par ailleurs, dans le questionnaire, nous avons utilisé une **fenêtre temporelle** de deux ans pour les questions sur la victimation<sup>15</sup>. Ce choix est justifié par le fait que le questionnaire a été validé sur plusieurs territoires où le taux de criminalité attendu était relativement faible. Il fallait, par conséquent prendre une période suffisamment longue pour obtenir un nombre de cas significatifs. Il s'agit cependant d'une longue période et il peut être difficile pour certains répondants de se souvenir à quel moment précis est survenu un événement sur une période de 24 mois. Si vous avez des raisons de croire qu'il y a beaucoup de problèmes de criminalité dans le milieu que vous ciblez, nous vous conseillons de réduire cette fenêtre temporelle à 12 mois<sup>16</sup>.

Enfin, il y a quelques questions qui ne s'appliquent que dans des contextes particuliers. Il faut donc s'assurer qu'elles correspondent aux caractéristiques du territoire. Pour les repérer facilement dans les questionnaires, ces questions sont reliées à une note de bas de page qui précise la modification possible à apporter (formulation modifiée ou retrait de la question). Il ne faut pas oublier de retirer ces notes de bas de page avant de distribuer le questionnaire autoadministré. Par exemple, une note associée à la question 17 de la version intervieweur « *Votre quartier est-il desservi par un service de police municipale, une régie intermunicipale ou par la Sûreté du Québec ?* » signale qu'il est possible de retirer cette question « si le territoire ciblé par votre enquête est desservi par un seul service de police... » puisque vous aurez déjà obtenu l'information avant le début de l'enquête.



## DÉTERMINER LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Plusieurs critères peuvent être retenus pour déterminer l'éligibilité du ménage et celle du répondant en termes de lieu de résidence, d'âge, de sexe, d'années de résidence dans le quartier, etc. Le choix de ces critères dépend de vos objectifs d'enquête. Par exemple, si vous désirez questionner uniquement les personnes de 55 ans et plus ou seulement les femmes de plus de 18 ans, il vous faut des critères cohérents avec ces choix. Par la suite, ces critères doivent être formulés sous forme de questions permettant de déterminer les répondants potentiels.

Pour les questionnaires requérant un intervieweur, nous proposons cinq critères pour déterminer l'éligibilité du ménage et de son répondant. Pour les questionnaires autoadministrés, seulement trois de ces critères seront nécessaires. Ils sont présentés de façon détaillée à l'annexe 3 de ce guide.

---

**Soigner la mise en page du questionnaire autoadministré**

---

*Si vous faites des modifications dans le questionnaire autoadministré, il faudra se soucier de sa présentation et soigner la mise en page. Le répondant doit pouvoir en effet se concentrer sur le sens des questions sans embûches résultant d'une présentation erratique ou non uniforme du texte. Par exemple, si vous retranchez des questions, il sera important de vous assurer de faire les ajustements nécessaires à la mise en page (numérotation des questions, sauts de page, etc.)*

---

15. Par exemple, « Au cours des deux dernières années, quelqu'un de votre ménage a-t-il été victime, dans votre quartier d'un vol d'accessoire automobile, d'un vol d'objet dans un véhicule ou d'un acte de vandalisme sur un véhicule ? »
16. Lorsque l'horizon temporel est court (1 an ou moins), il est préférable d'utiliser comme unité de mesure le nombre de mois (par exemple, les 12 derniers mois) pour être le plus précis possible. Lorsque l'horizon temporel est plus long (2 ans), une unité de mesure moins précise, comme le nombre d'années, peut convenir, mais il faut accepter une plus grande marge d'imprécision dans les réponses obtenues.

## Préparer la collecte des données

Avant de vous lancer dans l'administration du questionnaire, nous vous suggérons de revoir la section Réaliser l'enquête dans le *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*<sup>17</sup>. Vous y trouverez l'information pertinente au regard de la préparation du milieu et des activités pour stimuler ou faciliter la participation des répondants.

Dans le présent guide, nous nous concentrons sur les actions suivantes :

- prendre en compte différentes considérations éthiques ;
- rédiger le texte de présentation du questionnaire autoadministré ;
- assurer la sécurité des répondants et des intervieweurs ;
- maximiser la valeur des réponses obtenues ;
- déterminer la conduite à tenir face à une situation punissable par la loi ;
- former les intervieweurs.

*Si ce n'est pas déjà fait,  
nous vous rappelons que  
vous devez élaborer  
votre plan d'analyse avant  
de débiter la réalisation  
de la collecte.*<sup>19</sup>



### PRENDRE EN COMPTE DIFFÉRENTES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Dans le cadre d'une enquête, recueillir des informations auprès d'individus exige de respecter un minimum de principes éthiques en lien avec la collecte de données. Ces principes doivent être connus, compris et respectés par toutes les personnes impliquées dans l'enquête<sup>19</sup>. Ce sont :

- le respect du consentement libre et éclairé ;
- le respect de la vie privée et des renseignements personnels ;
- la prise en compte de la vulnérabilité des répondants et la réduction des inconvénients.

#### Respect du consentement libre et éclairé

Ce principe éthique réfère à l'obligation des responsables de l'enquête d'informer adéquatement le participant notamment sur les thèmes abordés dans le questionnaire et sur la manière d'y répondre avant qu'il ne donne son consentement à participer. Pour ce faire, l'information doit être présentée sous une forme compréhensible et appropriée.

17. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales*,  
<https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>

18. Vous pouvez consulter Bâtir le plan d'analyse de la section Établir la méthode d'enquête du *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie* pour plus de détails à ce sujet.

19. Ce sont trois des principes présentés dans le *Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité*, collection Vivre en sécurité, se donner les moyens, Institut national de santé publique du Québec, 2011, p. 18.

Le répondant peut donner son consentement par écrit ou verbalement. Lorsqu'un intervieweur administre le questionnaire en face-à-face, le répondant doit signer un formulaire élaboré à cette fin<sup>20</sup>. Par ailleurs, lorsque la collecte s'effectue par téléphone, le fait que le répondant commence à répondre aux questions est l'équivalent d'un consentement. Dans le cas d'un questionnaire autoadministré, le retour d'un questionnaire complété est en soi un consentement de la part du répondant. Des exemples de formulaire de consentement sont offerts à l'annexe 4.

Dans tous les cas, pour que ce consentement soit donné de façon libre et éclairé, vous devez transmettre un certain nombre d'informations aux répondants. Le détail de ces informations se retrouve dans les sections suivantes :

#### **RÉDIGER LE TEXTE DE PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ** (p. 10)

---

#### **FORMER LES INTERVIEWEURS**

##### **Formation générale**

- › Prise de contact (p. 15)
- › Formulaire de consentement, entrevues face-à-face (p. 16)

#### **FORMER LES INTERVIEWEURS**

##### **Formation complémentaire si le questionnaire comporte des questions sensibles**

- › Formulaire de consentement, entrevues face-à-face (p. 17)

### **Respect de la vie privée et des renseignements personnels**

Toute personne a le droit au respect de sa vie privée. C'est pourquoi la confidentialité des sources de données doit être protégée non seulement par les intervieweurs, mais également par toute autre personne qui aura accès aux questionnaires ou aux données dans le cadre du projet d'enquête. En plus d'insister sur ce point lors des séances de formation que vous donnerez, il est recommandé de faire signer par toutes ces personnes un serment de confidentialité sur un formulaire que vous aurez préparé à cet effet (un exemple de formulaire d'engagement à la confidentialité est présenté à l'annexe 5).

En plus du serment de confidentialité, il est recommandé :

- d'entreposer les questionnaires sous clé et de les détruire une fois l'analyse des données d'enquête terminée ;
- de n'inscrire aucun nom de personnes dans les fichiers de saisie et de traitement des données ;
- de conserver également sous clé les formulaires de consentement du participant et les serments de confidentialité. La norme veut que ces documents soient conservés cinq ans.

---

20. Il convient de souligner que dans certaines situations, il n'est pas recommandé de le faire signer par le répondant. Cette situation est discutée dans la section Formation si le questionnaire comporte des questions sensibles.



La façon d'assurer le respect de la vie privée et des renseignements personnels est présentée plus en détail dans les sections suivantes :

### ■ RÉDIGER LE TEXTE DE PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ

#### Information nécessaire au consentement libre et éclairé

- › Confidentialité des sources (p. 10)

### ■ DÉTERMINER LA CONDUITE À TENIR FACE À UNE SITUATION PUNISSABLE PAR LA LOI (p. 13)

### ■ FORMER LES INTERVIEWEURS

#### Formation générale

- › Confidentialité (p. 15)
- › Formulaire de consentement, entrevues face-à-face (p. 16)
- › Attitude et comportement pendant l'entrevue (p. 16)

## Prise en compte de la vulnérabilité de la personne et la réduction des inconvénients

Pour toute intervention auprès d'une population, il importe de chercher à en minimiser les inconvénients. Dans le cas particulier de la réalisation de ce type d'enquête, l'inconvénient majeur contre lequel il faut se prémunir est de porter atteinte à la sécurité des répondants et, le cas échéant, des intervieweurs. Cette préoccupation devrait être encore plus marquée lorsque le questionnaire comporte des questions sensibles.

Tel qu'indiqué précédemment, les questions sensibles sont des questions que les personnes interrogées pourraient juger, pour des motifs personnels, trop indiscretes ou inconvenantes<sup>21</sup>. Ce sont aussi des questions qui peuvent éveiller des émotions ou induire un risque à l'intégrité du répondant. Dans le présent guide, les questions sur les idées suicidaires, celles de victimation consécutive à un acte commis contre la personne de même que le recours à des services d'aide sont considérés comme des questions sensibles.

Les sections suivantes présentent de façon plus détaillée certains enjeux à considérer :

### ■ ASSURER LA SÉCURITÉ DES RÉPONDANTS ET DES INTERVIEWEURS (p. 11)

### ■ MAXIMISER LA VALEUR DES RÉPONSES OBTENUES (p. 13)

### ■ DÉTERMINER LA CONDUITE À TENIR FACE À UNE SITUATION PUNISSABLE PAR LA LOI (p. 13)

### ■ FORMER LES INTERVIEWEURS

#### Formation générale

- › Sécurité des intervieweurs (p. 16)

### ■ FORMER LES INTERVIEWEURS

#### Formation complémentaire si le questionnaire comporte des questions sensibles

- › Prise de contact (p. 17)
- › Formulaire de consentement, entrevues face-à-face (p. 17).

21. Cette définition est inspirée de celle d'une question sensible dans un contexte d'enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED), page consultée le 23 octobre 2012  
[[http://teo.site.ined.fr/fr/le\\_contenu\\_de\\_l\\_enquete/les\\_questions\\_sites\\_sensibles](http://teo.site.ined.fr/fr/le_contenu_de_l_enquete/les_questions_sites_sensibles)].

**E**

## RÉDIGER LE TEXTE DE PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ

Ce type de questionnaire devrait être accompagné d'un texte de présentation comportant un certain nombre d'informations relatives à l'enquête. Lorsque ces informations sont adéquates, le fait de répondre au questionnaire équivaut à un consentement libre et éclairé de la part du répondant.

### Information nécessaire au consentement libre et éclairé<sup>22</sup>

---

<i>Identification de l'organisme responsable de l'enquête</i>	Le nom de l'organisme ou des organismes responsables de l'enquête doit nécessairement apparaître. Il est recommandé d'avoir également un numéro de téléphone ou une adresse Internet à partir desquels le répondant pourra obtenir des informations complémentaires sur ce projet.
<i>Objectif de l'enquête et présentation du projet</i>	Un rappel des objectifs de l'enquête et de l'usage qui sera fait des résultats.
<i>Confidentialité des sources</i>	Un rappel que les réponses inscrites dans le questionnaire seront traitées en toute confidentialité.
<i>Liberté du répondant à participer</i>	Une note à l'effet que le répondant est libre de répondre au questionnaire et qu'il ne subira aucun préjudice s'il ne désire pas y participer.
<i>Diffusion (ou communication) des résultats</i>	Si cela est possible, vous pourriez donner une date approximative du moment où les résultats seront rendus publics. Si votre plan de diffusion est déjà fait, vous pouvez même indiquer par quel(s) moyen(s) et où ils pourront prendre connaissance des résultats.

---

De plus, ce document doit contenir l'ensemble des consignes nécessaires au bon déroulement de l'enquête.

### Consignes au répondant

---

<i>Éligibilité du ménage</i>	Des indications claires sur les ménages éligibles à répondre au questionnaire (par exemple, le nombre d'années de résidence dans le milieu de vie).
------------------------------	---

---

---

22. L'exemple de formulaire de consentement de l'annexe 4 peut être inspirant pour la formulation des informations sur le consentement libre et éclairé.

---

<i>Répondant qualifié à répondre au questionnaire</i>	S'il y a plus d'une personne par ménage qui doit répondre au questionnaire, il faut donner des indications claires sur le répondant qualifié à y répondre. Par exemple, la personne de 18 ans ou plus qui sera la première à fêter son anniversaire après le [jour, mois, année <sup>24</sup> ] <sup>25</sup> . Cette date peut être celle de la première journée de la collecte.
<i>Ne pas s'identifier sur le questionnaire</i>	Un rappel qu'il ne faut pas inscrire de nom ou toute autre information permettant d'identifier quelqu'un.
<i>Ne s'applique pas</i>	Souligner qu'il faut répondre « ne s'applique pas » lorsque la question ou la situation présentée ne correspond pas à la réalité du répondant. Par exemple, si on vous demande votre satisfaction quant à l'entretien des parcs et terrains de jeux de votre quartier et que ces installations sont absentes, vous répondez « ne s'applique pas ».
<i>Suivre les consignes attentivement</i>	Rappeler de bien suivre les consignes particulières associées à certaines questions.
<i>Retour des questionnaires</i>	Ne pas oublier d'inscrire des instructions claires sur la manière de retourner le questionnaire à l'organisme responsable. S'il s'agit d'un envoi postal accompagné d'une enveloppe préaffranchie de retour, il faudra le mentionner au répondant.

---

**F**

## ASSURER LA SÉCURITÉ DES RÉPONDANTS ET DES INTERVIEWEURS

Il est important de considérer ces deux éléments si votre questionnaire comporte des questions sensibles :

---

<i>Risque de déstabiliser un répondant fragile au plan psychologique</i>	Le fait de questionner sur le suicide ou sur la violence subie pourrait révéler une crise existante ou déstabiliser un répondant fragile sur le plan psychologique et l'entraîner dans une telle crise. Assurer l'accès téléphonique à un psychologue ou autre professionnel habilité à intervenir en situation de crise permet de référer rapidement et de faciliter le travail de l'intervieweur.
--	---

---

23. La notation en chiffre de type 01-05-12 étant souvent difficile à interpréter, nous recommandons d'écrire la date au complet, par exemple, le 1<sup>er</sup> mai 2012.

24. Nous suggérons cette manière de procéder en raison de sa simplicité. Il faut toutefois noter qu'elle ne garantit pas le caractère aléatoire du choix de la personne.

Vous pouvez également rendre accessible une liste de références utiles à un répondant qui désirerait obtenir de l'aide. Idéalement, il vous faut des numéros de téléphone sans frais pour des services accessibles 24/7. Nous vous suggérons fortement de les transmettre lors de la formation aux intervieweurs et de leur donner des indications utiles sur les services disponibles associés à chacun de ces numéros.

Par exemple, si vous avez conservé des questions sur la violence conjugale, vous pourriez utiliser le numéro sans frais S.O.S violence conjugale (1-800-363-9010) ou un numéro d'un organisme de votre territoire.

---

*Le fait de questionner sur la violence subie peut mettre en danger les répondants qui en sont victimes surtout lorsque la source de cette violence est une personne qui partage le même domicile.*

Dans une telle situation, la sécurité de la victime peut être compromise du seul fait que l'agresseur puisse prendre connaissance de l'existence de questions portant sur la violence subie<sup>26</sup>. Il est donc recommandé de ne questionner qu'une seule personne dans le ménage<sup>27</sup>. De plus, il faut éviter de préciser que le questionnaire inclut des questions portant sur la violence subie, et ce, dans toute communication publique précédant la collecte des données (message téléphonique, site internet, article dans un journal local, etc.).

Dans le cas d'un contact téléphonique, il se pourrait que la personne qui agresse soit présente au moment de l'appel ou qu'elle vérifie systématiquement les appels reçus. Si le numéro de téléphone peut être affiché, prévoir un message d'accueil sur la messagerie vocale présentant sommairement l'enquête au cas où une vérification serait faite quant à l'origine de cet appel. Encore une fois, il faut éviter d'y mentionner que l'étude comporte des questions portant sur la violence subie.

---

*Mesures pour assurer la sécurité des intervieweurs*

Afin d'assurer la sécurité des intervieweurs, différentes mesures peuvent être considérées, notamment :

- s'assurer qu'un membre de l'équipe soit au fait de tous les déplacements (heure, lieu et durée);
- prévoir un accompagnateur, par exemple si l'enquête est réalisée dans un milieu où il y a un fort taux de criminalité;
- avoir avec soi un téléphone cellulaire;
- dans une situation inquiétante, l'intervieweur peut convenir avec une personne de l'appeler à une heure précise durant l'entrevue pour s'assurer que tout va bien. L'intervieweur doit aviser le répondant en début d'entrevue qu'il attend un appel important.

---

25. C'est pourquoi, dans l'éventualité où le questionnaire puisse tomber entre les mains d'un agresseur, la version autoadministrée du questionnaire (annexes 10 et 11) a été amputée des trois questions détaillées sur la violence subie qui pouvaient représenter un danger pour le répondant.

26. Cette contrainte est à considérer lors de la détermination du plan d'échantillonnage. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez consulter la section Déterminer le plan d'échantillonnage dans le *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie* pour vous soutenir dans cette activité.

## **G** MAXIMISER LA VALEUR DES RÉPONSES OBTENUES

Si vous avez opté pour la version comportant des questions sensibles, il sera donc administré par un intervieweur. Il est alors important de considérer les éléments qui suivent lorsque les entrevues se déroulent en face-à-face.

La présence d'un intervieweur réduit la possibilité d'obtenir une réponse à une question sensible. Si vous utilisez ce mode de collecte, nous suggérons d'utiliser pour ces questions un questionnaire papier et de demander au répondant de le remplir par lui-même (voir l'exemple à l'annexe 6). Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il est important de ne pas laisser ce questionnaire en consigne au répondant et de repartir avec ce questionnaire à la fin de l'entrevue.

Dans le cas où les questions sensibles seraient complétées par voie électronique (ordinateur) et en présence de l'intervieweur, l'interface du questionnaire devra être facile d'utilisation, même pour des personnes qui ne sont pas familières avec l'informatique. De plus, l'intervieweur devra alors bien expliquer le caractère protégé et secret des réponses données. Puisqu'il est préférable qu'il n'intervienne pas en cas de problème, il faudra idéalement prévoir un feuillet d'utilisation simple qui permettra au répondant de pallier les problèmes pouvant être rencontrés.

## **H** DÉTERMINER LA CONDUITE À TENIR FACE À UNE SITUATION PUNISSABLE PAR LA LOI

Si en cours de l'entrevue, l'intervieweur est témoin d'une situation où la sécurité d'une personne semble menacée, il doit en aviser les autorités compétentes. Vous devez donc identifier la personne à qui l'intervieweur devra se référer et les coordonnées pour la rejoindre. Si un policier participe à ce projet, il pourrait être cette personne. Vous pourriez également identifier une personne qui est membre d'un ordre professionnel, un travailleur social par exemple. L'important est que cette situation soit portée à la connaissance d'une autorité compétente et que cette démarche soit entreprise de façon confidentielle afin d'éviter de mettre en danger la sécurité des victimes et des témoins ou de porter atteinte à la réputation de quelqu'un dans l'éventualité où les inquiétudes de l'intervieweur s'avèreraient non fondées.

Il convient de noter qu'en vertu de l'article 39 de la *Loi de la protection de la jeunesse*, toute personne qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis en raison d'abus physiques ou sexuels (art. 38, al. 2, par. d et e) doit signaler sans délai la situation au directeur de la protection de la jeunesse.

3

PRÉPARATION DE  
LA COLLECTE

## FORMER LES INTERVIEWEURS

Si vous utilisez la version du questionnaire destinée à être administrée par un intervieweur, que ce soit par entrevue téléphonique ou en face-à-face, vous devrez former les intervieweurs chargés de la collecte. Les enjeux suivants devraient être abordés :



### Formation générale

---

*Objectif de l'enquête et présentation du projet*

En plus de l'objectif, il est approprié d'inclure une présentation de l'organisme responsable et de tous les partenaires impliqués, le processus de réalisation (échantillon et méthodes retenus), de traitement et d'analyse, le calendrier, les informations de nature administrative qui les concernent et enfin, un rappel de l'importance de leur rôle. Il est également utile de leur rappeler qu'ils devront varier les heures de collecte pour assurer une bonne couverture de l'échantillon.

---

*Maîtrise du questionnaire*

Il est important de passer en revue et de discuter de chacune des questions avec eux de manière à s'assurer qu'ils les comprennent bien et qu'ils connaissent leur importance et pourquoi elles sont posées.

---

*Lecture fluide des questions*

Il faut s'assurer que les intervieweurs pourront formuler de vive voix chacune des questions de manière fluide. Pour ce faire, ils doivent s'exercer avant de débiter l'enquête. Ils peuvent faire des simulations avec des personnes non susceptibles d'être rejointes par l'enquête ou simplement s'exercer à haute voix.

---

*Respect de l'ordre et de la formulation des questions*

Il faut également leur rappeler qu'ils doivent lire les questions dans l'ordre présenté et qu'ils ne doivent pas changer les mots ou tronquer les phrases.

---

*Connaissance de tous les outils*

Si l'intervieweur doit manipuler un ordinateur, des cartes géographiques ou un questionnaire, il doit s'assurer qu'il maîtrise bien tout le matériel avant de débiter l'enquête (par simulation ou autrement).

---

*Connaissance du milieu, le cas échéant*

Si les entrevues doivent se faire en face-à-face, l'intervieweur doit connaître parfaitement son itinéraire et le milieu où se réalisera l'enquête. Une ou des visites préalables du terrain sont recommandées.

---

*Maîtrise de la procédure pour déterminer les ménages de l'échantillon, le cas échéant*

Si l'intervieweur doit lui-même sélectionner les répondants, il faut s'assurer non seulement qu'il comprend bien la méthode, mais aussi qu'il l'appliquera toujours de la même manière. Par exemple, s'il doit frapper à toutes les dix portes portant un numéro civique, dans tel secteur, il doit savoir comment procéder et dans quel ordre (par exemple, chiffres impairs dans le secteur A, chiffres pairs dans le B et ainsi de suite). Le réalisme de la procédure doit avoir été soigneusement vérifié auparavant. Une simulation sur le terrain peut aider à consolider la formation.

---

*Consignes claires sur la conduite à tenir et sur les traces à conserver en cas de refus*

Vous devez statuer sur la manière de procéder si un répondant refuse de répondre. Que doit faire l'intervieweur dans ces cas ? Noter qu'il devrait conserver un minimum d'information à ce sujet, ne serait-ce que pour déterminer le nombre ou la proportion de refus. Préciser la procédure d'échantillonnage pour le prochain répondant en cas de refus.

*Confidentialité*

La formation doit couvrir les aspects de confidentialité dans l'enquête. Vous devez, entre autres, insister sur le fait de ne pas laisser à la vue les formulaires signés et les questionnaires complétés. Il faut les conserver sous clé. C'est aussi l'occasion de leur rappeler de toujours séparer les formulaires signés de l'ensemble des questionnaires complétés par les répondants. Ne pas les séparer serait considéré comme un manquement à son serment de confidentialité. De plus, les personnes impliquées dans l'enquête ne doivent pas divulguer d'information permettant d'identifier un répondant.

La formation peut aussi être l'occasion de leur faire signer leur serment de confidentialité (voir l'exemple à l'annexe 5).

*Prise de contact*

Pour assurer le consentement libre et éclairé du répondant, il est suggéré d'inclure dans la formation une procédure de prise de contact. Dans tous les cas, l'intervieweur doit :

- s'identifier auprès de chaque répondant et nommer l'organisme qui l'engage ;
- nommer l'organisme responsable de l'enquête (si différent de l'organisme qui l'engage) ;
- vérifier l'éligibilité de la personne (consulter la section Déterminer les critères d'éligibilité ou les premières pages du questionnaire) ;
- informer le répondant de l'usage auquel le renseignement est destiné ;
- expliquer en quoi consiste sa participation (durée, description des personnes ciblées, etc.) ;
- informer le répondant qu'il est libre de répondre au questionnaire et qu'il ne subira aucun préjudice s'il ne désire pas y participer ou ne pas répondre à certaines questions ;
- vérifier que la personne peut parler librement ;
- mentionner que toutes les informations recueillies dans le cadre de cette enquête seront traitées de façon confidentielle et seront utilisées aux seules fins définies par celle-ci.

3

PRÉPARATION DE  
LA COLLECTE

*Formulaire de  
consentement, entrevues  
face-à-face<sup>28</sup>*

La règle à suivre pour assurer un consentement libre et éclairé est de faire signer un formulaire de consentement dûment expliqué au répondant sur lequel sont consignées toutes les informations mentionnées ci-dessus pour la prise de contact (voir l'exemple présenté à l'annexe 4). Dans cette éventualité, une copie signée du formulaire est laissée au répondant<sup>29</sup>. La copie à conserver par l'intervieweur doit être insérée dans une enveloppe indépendante des copies du questionnaire.

*Attitude et comportement  
pendant l'entrevue*

- Répondre franchement aux questions du répondant.
- Respecter le répondant et éviter les jugements de valeur face aux dires ou à la façon de vivre du répondant.
- Laisser au répondant le temps de réfléchir et prendre le temps d'écouter les réponses obtenues. Rester le plus possible neutre pendant l'entrevue : éviter de faire des gestes et de réagir verbalement, positivement ou négativement, quelque soit la réponse obtenue.
- Il faut répéter régulièrement que la personne est libre de répondre à une question.
- Ne pas créer de fausses attentes.
- La politesse est toujours de mise. On doit remercier le répondant et l'assurer que sa contribution est importante.
- L'intervieweur ne doit laisser aucune note ou signe sur les documents lui permettant de reconnaître un répondant. Le contraire serait un manquement à son engagement à la confidentialité.

*Respect de l'engagement  
à la confidentialité*

Lorsque l'intervieweur a signé son engagement à la confidentialité, il doit garder en tête que cet engagement doit dominer dans le cadre de ses fonctions en cours d'enquête. Il y a deux exceptions à cette règle. Pour connaître les obligations de l'intervieweur dans ces cas, consulter la section *Déterminer la conduite à tenir face à une situation punissable par la loi*.

*Sécurité des  
intervieweurs*

Si les entrevues se font en face-à-face, vous devez transmettre aux intervieweurs l'information nécessaire sur les mesures mises en place pour assurer leur sécurité. Pour en connaître les détails, vous devez vous référer à la section Assurer la sécurité des répondants et des intervieweurs (p. 11).

---

27. Si le questionnaire comprend des questions sensibles, vous ne devez pas laisser un formulaire de consentement à domicile. Dans ce cas, se référer à la prochaine section pour la procédure relative au formulaire de consentement.

28. Noter que dans le cas d'un questionnaire autoadministré, lorsque l'information visant à assurer un consentement libre et éclairé est adéquate, le fait de remplir le questionnaire équivaut à un consentement libre et éclairé de la part du répondant.





## Formation complémentaire si le questionnaire comporte des questions sensibles

*Prise de contact* Il faut s'assurer que le répondant peut parler librement. Dans le cas contraire, offrir la possibilité de prendre un rendez-vous à une heure et à un lieu à sa convenance.

*Formulaire de consentement, entrevues face-à-face* La règle à suivre est de faire signer par le répondant un formulaire dûment expliqué sur lequel sont consignées toutes les informations nécessaires au consentement éclairé (voir l'exemple à l'annexe 4). Dans ce cas, une copie signée du formulaire est laissée au répondant. Or, la présence de ce formulaire peut être une menace à la sécurité du répondant, en particulier lorsque ce dernier subit de la violence de la part d'une personne qui partage le même domicile. Ce risque est encore plus important lorsque le questionnaire comporte des questions sur la violence subie par le répondant. C'est pourquoi, si votre questionnaire contient de telles questions, nous vous suggérons d'utiliser un formulaire de consentement différent. Il s'agit d'un formulaire de consentement verbal (annexe 4, exemple 2). Ce formulaire est signé par l'intervieweur et il n'est pas remis au répondant<sup>30</sup>.

*Capacité à référer en situation de détresse ou de crise* Pour leur confort, si le questionnaire comporte des questions sensibles, vous devez former les intervieweurs quant à la manière de réagir dans différentes situations. L'annexe 7 présente un ensemble de situations et des solutions pour leur faciliter la tâche. Dans un monde idéal, si vous avez parmi vos partenaires un professionnel aguerri à la relation d'aide, vous pourriez lui confier cette partie de la formation.

Pour soutenir l'intervieweur faisant face à une situation de détresse ou de crise, il est recommandé de lui fournir une liste de ressources d'aide dont les heures d'ouverture recourent celles de la collecte des données.

3

PRÉPARATION DE  
LA COLLECTE

29. Toute personne qui signe un document devrait pouvoir en conserver une copie signée en cas de litige. Comme dans cette situation, la copie du formulaire de consentement ne doit pas être laissée au domicile du répondant, le formulaire comprenant la signature du répondant ne peut pas être utilisé. C'est pourquoi, il est préférable d'utiliser un formulaire centré sur la responsabilité de l'intervieweur qui doit certifier qu'il a informé adéquatement le répondant pour lui permettre un consentement libre et éclairé.

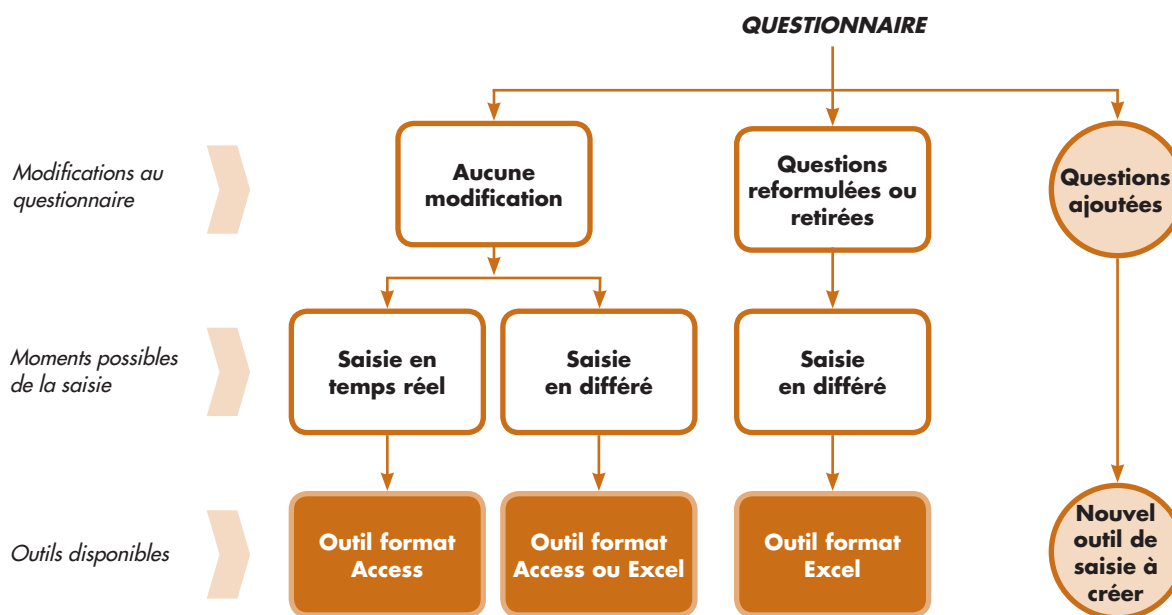


## Saisir, valider et organiser les données

Des outils pour la saisie des réponses issues des questionnaires complétés ont été produits pour faciliter le travail de saisie et d'analyse. Ces outils sont disponibles en deux formats : Microsoft Access et Microsoft Excel pour chacune des versions du questionnaire<sup>30</sup>. Peu importe le mode d'administration du questionnaire, le choix entre ces deux formats dépend des manipulations que vous avez effectuées à votre questionnaire et du moment de la saisie (figure 3).

S'il n'y a aucune modification au questionnaire et que vous désirez saisir les réponses en temps réel, nous vous recommandons d'utiliser l'outil en format Access. Si les réponses à ce questionnaire sont saisies après la collecte, vous pouvez choisir l'un ou l'autre des formats offerts. Par contre, s'il y a des modifications au questionnaire (questions reformulées ou retirées), nous vous recommandons d'utiliser le format Excel et la saisie devrait par conséquent être faite après la collecte. Enfin, si vous ajoutez des questions, vous devez nécessairement créer un nouvel outil, et ce, peu importe le moment de saisie.

**Figure 3. Outil de saisie des informations utilisé selon les modifications apportées au questionnaire et le moment de la saisie**



### OUTIL DE SAISIE EN FORMAT ACCESS

Les instructions d'utilisation de l'outil de saisie en format Access sont présentées à l'annexe 12. Ce dispositif recrée exactement la mise en page du format papier du questionnaire comme illustré à la figure 4 où l'on peut voir une partie de l'écran de saisie de la page 4 du questionnaire autoadministré. Dans ce cas, la personne qui fait la saisie, en temps réel ou en différé, n'a qu'à cocher la case correspondante à la réponse obtenue à chacun des énoncés.

30. Ces outils sont accessibles en format électronique à l'adresse :

<https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>

**Figure 4 Outil de saisie Access**

Menu FormOption1

QUESTIONNAIRE SUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET LA VICTIMATION DANS LES MILIEUX DE VIE  
version autoadministrée, victimation sommaire

identifiant 23

Q9. Dans votre quartier :

	Très nombreux	Nombreux	Rares	Inexistants
1. Les graffitis sont ...		<input checked="" type="checkbox"/>		
2. Les immeubles ou bâtiments abandonnés ou mal entretenus sont ...		<input checked="" type="checkbox"/>		

Q10. Dans votre quartier :

	Très élevé	Assez élevé	Faible	Inexistant
1. Le niveau d'entraide entre les personnes est ...		<input checked="" type="checkbox"/>		
2. Le niveau de confiance qui règne entre la plupart des personnes est ...		<input checked="" type="checkbox"/>		

Q11.  
Dans votre quartier, les comportements des jeunes ou des groupes de jeunes sont-ils pour vous une source de menace ou d'insécurité ?

	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
--	---	------------------------------

Q12.  
Y a-t-il d'autres individus ou des groupes d'individus dont les comportements sont pour vous une source de menace ou d'insécurité ?

	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
--	---	------------------------------

A. De quel type ou groupe d'individus s'agit-il ?  
[Vous pouvez cocher plus d'une réponse]

- Toxicomanes ou revendeurs de drogue
- Gangs de motards / milieu criminel
- Sollicitation (vendeurs, mouvements religieux, ex-détenus, etc.)

Contexte d'utilisation de l'outil de saisie en format Access :

- Dans l'éventualité où on veut saisir les réponses directement au moment de l'entrevue (par téléphone ou en face-à-face). L'étape de saisie est donc intégrée à l'étape de collecte. Puisqu'il n'est pas possible de le modifier, il faudra donc utiliser intégralement une des versions du questionnaire.
- Il peut également être utile pour la saisie des réponses obtenues avec le format papier. Puisque les questions apparaissent à l'écran comme elles sont présentées sur le format papier, les erreurs de saisie sont minimisées. C'est pourquoi nous recommandons ce format lors de l'utilisation intégrale du questionnaire ou avec des modifications mineures, par exemple, changer le mot quartier par municipalité.
- Lorsque la saisie est complétée, il est possible de fusionner ce fichier à l'outil en format Excel pour obtenir le traitement automatisé des données (consulter l'annexe 12).

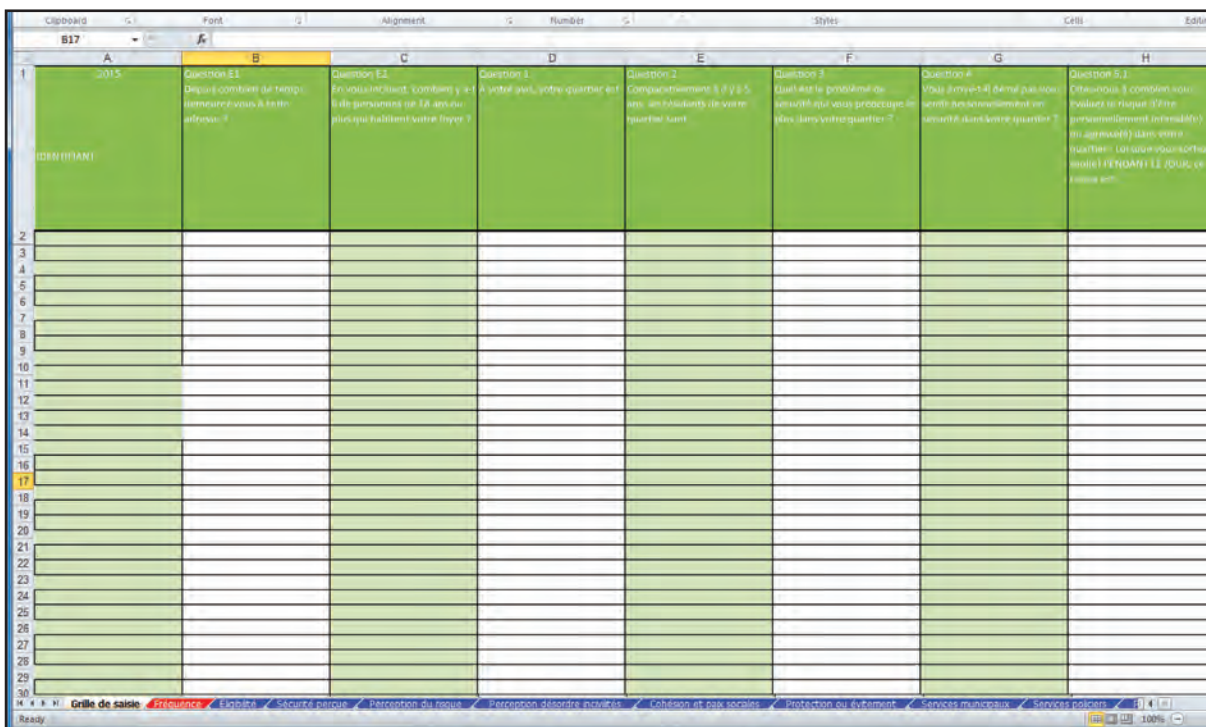
## OUTIL DE SAISIE EN FORMAT EXCEL

Pour sa part, le fichier de saisie et de traitement de données en format Excel est plus épuré<sup>31</sup>. La figure 5 reproduit une image de ce fichier où chaque colonne correspond à une question et chacune des lignes est réservée à un questionnaire (répondant). La personne affectée à la saisie inscrit dans les colonnes appropriées les codes numériques correspondant aux réponses indiquées sur chacun des questionnaires. Ces

31. Vous trouverez à l'annexe 13 les consignes particulières d'utilisation de ce fichier de saisie des données.

codes sont prédéterminés pour chacune des questions et sont indiqués directement sur le questionnaire. Dans l'exemple présenté à la figure 6, ce sont les codes 1, 2, 3 à côté des cases à cocher qui sont associés aux trois choix de réponses possibles.

**Figure 5. Outil de saisie et de traitement en version Excel**



**Figure 6. Exemple de code associé à une réponse**

Depuis combien de temps demeurez-vous à cette adresse ?

Moins de 2 ans .....  1

Entre 2 et 5 ans .....  2

5 ans et plus .....  3



Contexte d'utilisation de l'outil de saisie en format Excel :

- C'est l'outil qu'il faut utiliser pour la saisie si vous avez retiré des questions du questionnaire suggéré.
- En raison du risque d'erreur de saisie, il n'est pas recommandé d'utiliser ce format pour saisir les informations au moment de la collecte.
- Les données colligées dans l'outil Access peuvent être transférées dans cet outil pour profiter des analyses automatisées qui y sont incluses (vous pouvez consulter l'annexe 12 pour comprendre la procédure pour ce transfert).

## COMMENT SE PROCURER LES OUTILS DE SAISIE ?

Étant donné qu'il y a deux modes d'administration du questionnaire (avec intervieweur et autoadministré) et que ces derniers se déclinent en deux versions (victimation sommaire et détaillée), il y a donc quatre versions du questionnaire (figure 1) présentées dans les annexes 8 à 11. Pour chacune de ces quatre versions, deux formats de saisie sont possibles (format Access et format Excel). Vous trouverez donc à l'adresse Internet suivante <https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes> huit fichiers de saisie téléchargeables correspondant aux quatre versions du questionnaire.

## LA FORMATION PRÉCÉDANT LA SAISIE

Si la saisie est intégrée à la collecte, les principaux enjeux sont déjà couverts dans la formation des intervieweurs. Il est cependant important de passer en revue avec ces derniers « le traitement des irrégularités » présenté dans les thèmes de la formation ci-dessous.

Si la saisie des questionnaires est effectuée par une firme spécialisée, vous vous éviterez bien des soucis. Si vous engagez vous-même des personnes pour faire ce travail, nous vous suggérons fortement de les former avant de débiter. Les points à considérer dans cette formation sont :

---

<i>Connaissance du questionnaire et du fichier de saisie</i>	Il est recommandé de passer en revue l'ensemble du questionnaire pour discuter des codes. C'est aussi l'occasion de discuter de la méthode à suivre pour entrer les informations dans le fichier de saisie (consulter les annexes 12 et 13 pour les instructions particulières aux fichiers de saisie disponibles pour ce questionnaire si vous utilisez ceux que nous avons mis à votre disposition).
<i>La formulation de certaines questions a été adaptée</i>	Vous devez expliquer les différences dans la formulation des questions entre le questionnaire papier et l'outil de saisie afin de réduire les ambiguïtés lors de la saisie des codes.
<i>Traitement d'une question ouverte</i>	Une question ouverte est une question qui demande des réponses libres puisqu'elle n'est pas encadrée par un choix imposé <sup>32</sup> . Dans un tel cas, il faut retranscrire fidèlement la réponse obtenue. Dans les versions du questionnaire proposé, il n'y a qu'une seule question ouverte. Les autres situations où vous pourriez avoir besoin de transcrire les réponses sont les questions où il est demandé de préciser. Il est donc important d'expliquer comment et où vous désirez que le texte de ces réponses soit saisi dans le fichier. La procédure normale est de transcrire l'information en regroupant toutes les réponses obtenues à une même question où chaque commentaire est relié au numéro du questionnaire. Cette procédure est expliquée en détail dans les instructions pour l'utilisation des outils de saisie (annexes 12 et 13).

---

32. Définition tirée du *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie* de la *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales*, p. 34 [<https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-et-prevention-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes>].

### *Traitement des irrégularités*

Voici quelques exemples de traitement des irrégularités dans les questionnaires :

- Le répondant n'a pas répondu à une question. Ce n'est donc pas une réponse valide : inscrire 0 et passer à la question suivante.
- Le répondant a inscrit plus de réponses que le nombre attendu. Ce n'est donc pas une réponse valide : inscrire 0 et passer à la question suivante.
- Le répondant a répondu à moins de 50 % des questions : le questionnaire est rejeté (inscrire rejet sur le questionnaire et le conserver avec les autres rejetés).

### *Confidentialité*

Les personnes qui font la saisie doivent signer un formulaire d'engagement à la confidentialité comme toutes les personnes qui sont associées à cette enquête (voir l'annexe 5). La formation peut être l'occasion de leur expliquer les raisons de ce serment et ses implications avant de les faire signer.

## **VALIDATION ET CORRECTION, SAISIE EN DIFFÉRÉ SEULEMENT**

Il est fondamental de valider la saisie des réponses de votre enquête. Si vous en avez les moyens, la meilleure façon de limiter le nombre d'erreurs est de procéder à une double saisie<sup>33</sup> des réponses obtenues au questionnaire. Dans cette éventualité, pour les cas où il y a des valeurs différentes à une même question, il faut retracer le questionnaire et appliquer dans le fichier de saisie la correction appropriée. Si vous avez eu recours à l'outil de saisie en format Access, les possibilités d'erreur sont toutefois moindres parce que l'outil reproduit intégralement le questionnaire. Par contre, si vous utilisez le format Excel, le risque d'erreur de saisie est plus important parce qu'il faut transposer les réponses obtenues dans la colonne appropriée sur une feuille de type tableur électronique. Il est à noter que pour réduire les probabilités d'erreur, les outils de saisie que nous vous proposons intègrent un certain nombre de règles de validation. Par exemple, dans le format Excel, si les réponses possibles à une question sont 1, 2 ou 3, toute autre valeur sera bloquée électroniquement lors de la saisie.

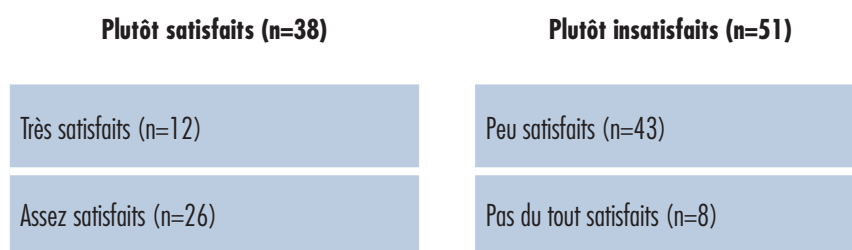
## **ORGANISER LES DONNÉES**

Lorsque toutes les erreurs décelables sont corrigées, vous pouvez passer à l'étape du regroupement des réponses. Dans le questionnaire, la majorité des questions ont un choix de réponses correspondant à une échelle qui permet de répartir les réponses dans différentes catégories. Pour faciliter les analyses statistiques, il peut être souhaitable d'avoir des effectifs suffisamment importants dans chacune des catégories. C'est pourquoi, vous pourrez alors décider de faire des regroupements. Par exemple, à la question sur la valeur des biens que l'on vous aurait volés (questionnaire intervieweur détaillé Q25B), les choix proposés sont les suivants : moins de 250 \$, entre 250 et 999 \$, entre 1 000 et 4 999 \$, 5 000 \$ et plus et aucune valeur. Vous pourriez décider de regrouper les catégories et analyser la réponse selon que la valeur des biens volés est de moins de 5 000 \$ ou de 5 000 \$ et plus. Par ailleurs, les questions

33. La double saisie consiste à saisir deux fois les réponses obtenues sur un même questionnaire. Idéalement, ces deux saisies sont effectuées par deux personnes différentes. Ensuite, les codes ainsi compilés sont comparés. Normalement, les deux saisies devraient donner les mêmes codes. Ceux qui diffèrent d'une saisie à l'autre sont donc vérifiés et corrigés. La pertinence de faire une telle double saisie est fonction des ressources, des enjeux qui sont en présence et de la marge d'erreur acceptable pour votre enquête.

visant à apprécier la satisfaction se déclinent ainsi : très satisfait, assez satisfait, peu satisfait et pas du tout satisfait. Ces échelles sont à quatre positions afin de forcer le répondant à exprimer son opinion soit positivement, soit négativement par rapport à la question posée. Il peut, par conséquent, être tout à fait pertinent de regrouper les réponses obtenues<sup>34</sup> comme illustré à la figure 7.

**Figure 7 Illustration d'un regroupement de variables où l'échelle à quatre positions est réduite à deux possibilités**



Afin de résumer les données colligées et de décrire les résultats obtenus, il faut organiser les données et procéder à des associations selon les thèmes du questionnaire. Ces associations sont généralement prévues au moment d'établir le plan d'analyse<sup>35</sup> qui devrait avoir été fait au préalable. Sans avoir la prétention de refléter un plan d'analyse complet, l'outil de saisie et de traitement Excel propose une analyse de fréquence des données selon les questions et les thèmes du questionnaire, tel que présenté dans les pages préliminaires de chacun des questionnaires. Un croisement sommaire de variables en fonction du sexe et de l'âge est également proposé.

Pour d'autres suggestions sur la manière de traiter les données, nous vous proposons de consulter l'Analyse de l'information de la section sur le Traitement et l'analyse des données du *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*. C'est également dans ce guide que vous trouverez un processus d'analyse qui vous permettra de dégager les informations significatives et des faits saillants qui pourront être utilisés pour produire un diagnostic de sécurité.

---

34. Si vous avez « ne s'applique pas » dans votre échelle, ces réponses devraient être assimilées aux réponses manquantes et non avec l'un ou l'autre des regroupements de réponses.

35. Vous pouvez consulter Bâtir le plan d'analyse de la section Établir la méthode d'enquête du *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie* pour plus de détails à ce sujet.



## EN SOMME...

Ce guide est complémentaire au *Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*. Il permet une utilisation optimale des différentes versions du questionnaire d'enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans le milieu de vie ainsi que des outils conçus pour la saisie et le traitement des données qui les accompagnent. Ce guide oriente la réflexion entourant la préparation du questionnaire, notamment le choix du mode de collecte des données, le niveau de détails souhaité, les questions à retenir et les critères d'éligibilité. Il soutient la préparation de l'administration du questionnaire au regard des considérations éthiques inhérentes à l'utilisation de ce type de questionnaire, de l'information qu'il est nécessaire de transmettre aux répondants, de la conduite à suivre dans certaines circonstances et de la formation des intervieweurs le cas échéant. Enfin, il fait le lien entre le questionnaire et les outils de saisie et de traitement des données disponibles.

4

TRAITEMENT  
DES DONNÉES



## Documentation utilisée pour la rédaction de ce guide

### Section Assurer la sécurité des répondants :

Ellsberg, M. et Heise, L. (2005). Researching violence against woman : a practical guide for researchers and activists, *Washington D.C. : World Health Organization*.

Langford, D. R. (2000). Developing a Safety Protocol in Qualitative Research Involving Battered Women, *Qualitative Health Research*, 10, 133-142.

Sullivan, C. M. et Cain, D. (2004). Ethical and Safety Considerations When Obtaining Information From or About Battered Women for Research Purposes, *Journal of Interpersonal Violence*, 19, 603-618.

### Section Maximiser la valeur des réponses obtenues :

Beck, F., Cavalin, C., et Maillochon, F. (2010). Violence et santé en France : états des lieux, *Paris : La documentation française*.

### Section Former les intervieweurs :

Brown, E., Jaspard, M. et Schiltz, M.-A. (2000). *Enquête nationale sur les violences faites aux femmes en France (Enveff) : un protocole de collecte spécifique pour un sujet vaste et sensible*, Montreux.

Ellsberg, M. et Heise, L. (2005). Researching violence against woman: a practical guide for researchers and activists, *Washington D.C.: World Health Organization*.

Langford, D. R. (2000). Developing a Safety Protocol in Qualitative Research Involving Battered Women, *Qualitative Health Research*, 10, 133-142.

Lépine et collaborateur (2001), Comment faire ? Une collecte de données efficace et sécuritaire auprès des jeunes et des familles, Collection Devenir chercheurE, *Guide pratique à l'intention des étudiants des sciences humaines et sociales*.

Rosenbaum, A., Rabenhorst, M. M., Reddy, M. K., Fleming, M. T., et Howells, N. L. (2006). A Comparison of Methods for Collecting Self-Report Data on Sensitive Topics, *Violence and Victims* 21[4], 461-471.

Schwartz, M. D. (2000). Methodological Issues in the Use of Survey Data for Measuring and Characterizing Violence Against Women, *Violence Against Women*, 6, 815-838.

Sethi D, Habibula S., McGee K., Peden M., Bennett S., Hyder A.A., Klevens J., Odero W., Suriyawongpaisal P. (2004), Guidelines for conducting community surveys on injuries and violence, *World Health Organization, Geneva*. [<http://whqlibdoc.who.int/publications/2004/9241546484.pdf>]

Sullivan, C. M. & Cain, D. (2004). Ethical and Safety Considerations When Obtaining Information From or About Battered Women for Research Purposes, *Journal of Interpersonal Violence*, 19, 603-618.

Yick, A. G. & Berthold, S. M. (2005). Conducting Research on Violence in Asian American Communities: Methodological Issues, *Violence and Victims* 20[6], 661-677.





Institut national  
de santé publique

Québec 

Avec la collaboration de :

• Ministère de la Sécurité publique



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE  
VILLES ET VILLAGES  
EN SANTÉ

